



# FORMATION PASSERELLE E1 EF 2023/2024

## Objectifs de la formation complémentaire :

Un différentiel de compétences existe entre les titulaires du diplôme entraîneur 1 (E1) et les titulaires de l'Entraîneur Fédéral (EF). Ces compétences ont été identifiées et composent le contenu de cette formation complémentaire.

La formation complémentaire a pour objectif de permettre aux E1 de développer les compétences du diplôme EF.

En cas de validation des nouveaux acquis, l'E1 obtient le diplôme EF.

A ce titre, il exerce, directement ou en collaboration avec les cadres et les dirigeants du club, les activités suivantes :

- Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif
- Initier et faire progresser les archers
- Accompagner les archers en vue de leur réussite en compétition
- Gérer le matériel d'initiation et régler le matériel des archers
- Participer à l'animation de la vie du club
- Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique

## Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Justifier du diplôme Entraîneur 1
- Justifier d'une pratique compétitive en figurant ou en ayant figuré sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions sur la même saison sportive) et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivants : <https://www.fft.fr/formations-emplois/formations-federales/entraîneur-federal>
- Fournir au Comité Régional la convention de stage co-signée par le Président de Club et le stagiaire

Dates de formation : 23 et 24 septembre 2023 à Houlgate  
13 avril 2024 à Houlgate  
examen: 08 et 09 juin 2024 à Houlgate

Coût de la formation : 180 euros